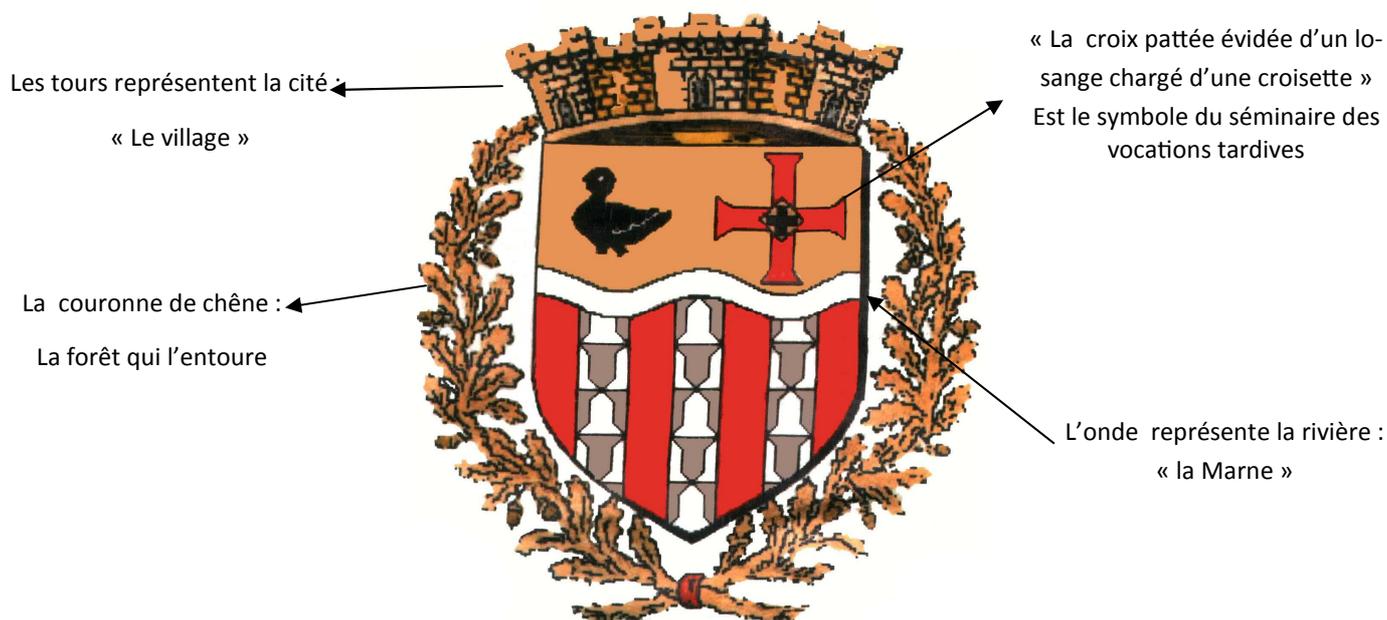
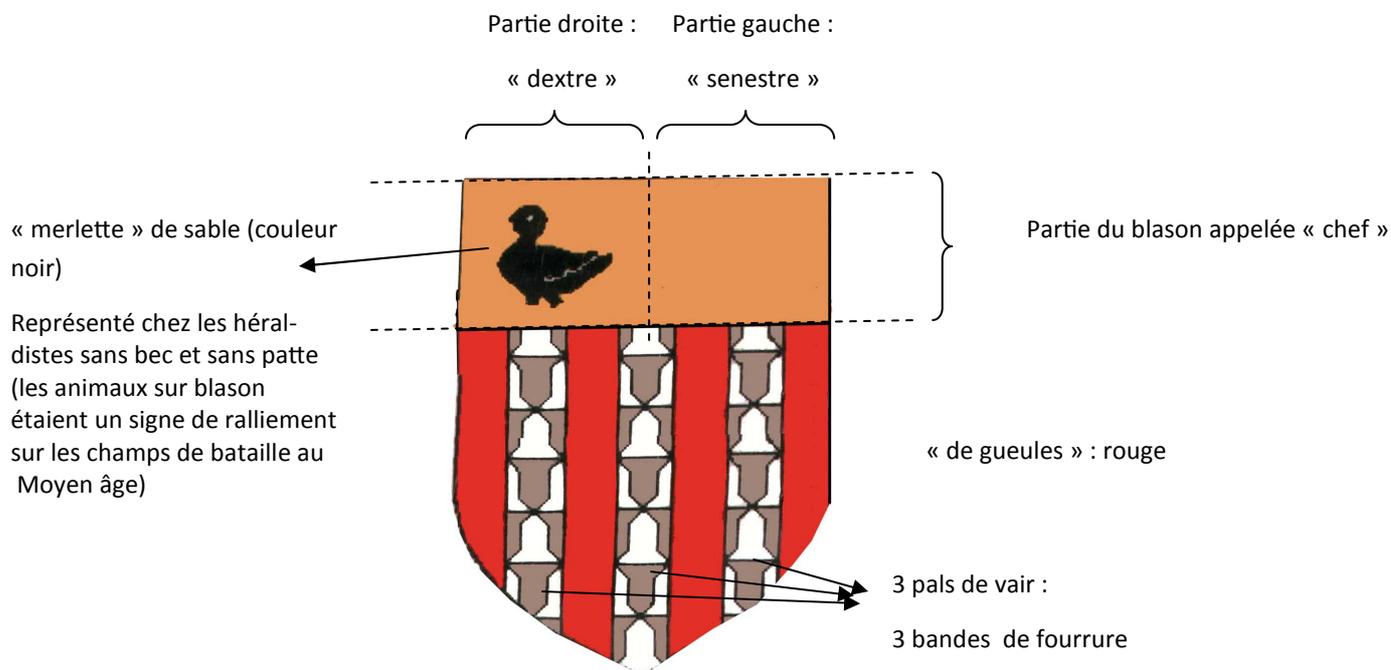


Symbolique du Blason de St Jean

De nombreux seigneurs se sont succédés à St Jean les Deux Jumeaux. Les terres appartenaient jusqu'au XIVème siècle à l'évêque de Meaux. A cette époque, elles passèrent à Isabeau de Châtillon, dont les armes ont été retenues pour composer le blason de la commune.

Elle s'énonçait : « de gueules à 3 pals de vair, au chef d'or brisé d'une merlette de sable au canton d'extre. »



Le chef d'or a été remplacé par un chef ondé d'or afin d'évoquer la Marne qui borde la commune.

La couronne murale à trois tours d'or est l'emblème que portent les déesses grecques protectrices des cités et qui a été repris pour timbrer le blason des villes.

Les branches de chêne, croisées en sautoir, qui soutiennent l'écu, rappellent la campagne verdoyante environnante.

« De gueules à trois pals de vair, au chef d'or chargé à dextre d'une merlette de sable, et à senestre d'une croix pattée de gueules évidée en cœur d'un losange à la croisette de sable ; à la devise ondé d'azur brochant sur la partition.

L'écu est timbré de la couronne murale à trois tours d'or, ouverte et maçonnerie de sable. Il est soutenu par deux branches de chêne d'or, croisées en pointe en sautoir et liées de gueules. »